



MAINTIEN DES DÉCHARGES DE DIRECTION : EXIGEONS DES GARANTIES MAINTENANT !

En novembre 2024, la cour des comptes pointait du doigt le régime dérogatoire de décharges de direction en vigueur à Paris depuis 1982. Le Ministère s'engouffrait alors dans cette brèche pour annoncer brutalement la fin de ce système.

La mobilisation massive des enseignants et des parents a permis l'annonce d'un moratoire en mars 2025. Cependant, les écoles parisiennes n'ont toujours aucune garantie sur la pérennisation des décharges pourtant essentielles à leur bon fonctionnement.

Cette attente et cette incertitude sont inadmissibles ! Les dernières déclarations du Ministère et de l'Académie sont inquiétantes. L'arrivée d'un nouveau ministre ne peut retarder les arbitrages attendus depuis des mois.

Les organisations syndicales parisiennes, FSU-SNUipp, Snudi-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action, CNT-STE, continuent d'exiger **le maintien du régime dérogatoire de décharges de direction à Paris** qui contribuent à la qualité du service public d'éducation.

Les syndicats parisiens, FSU-SNUipp, Snudi-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éduc'action, CNT-STE, appellent les enseignant-es à se rassembler le mercredi 26 novembre à 14h pour exiger du Ministère le maintien et la pérennisation du régime de décharges de direction. Les organisations syndicales ont fait **une demande d'Audience ce jour-là auprès de la Rectrice** afin d'obtenir des réponses claires, exigeant le maintien des décharges de la part du Ministère.

L'intersyndicale interpelle la Rectrice : Le Ministère doit s'engager !

Rassemblement devant la Sorbonne Mercredi 26 novembre 14h